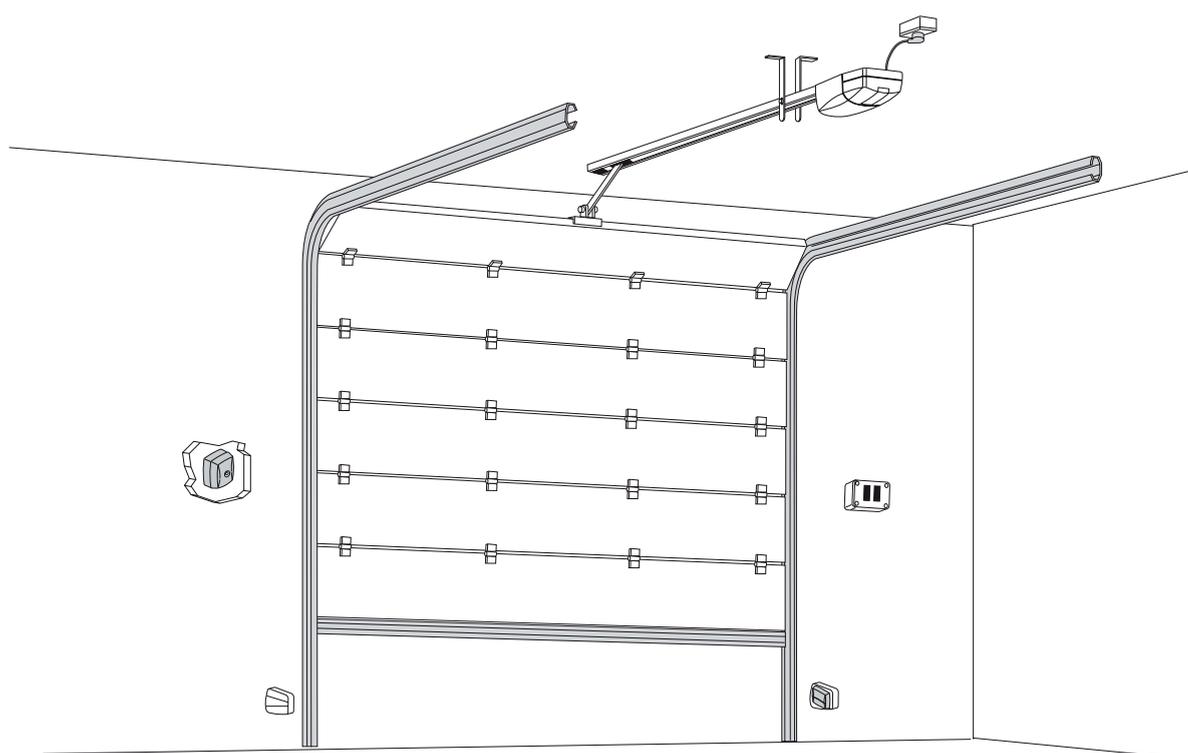
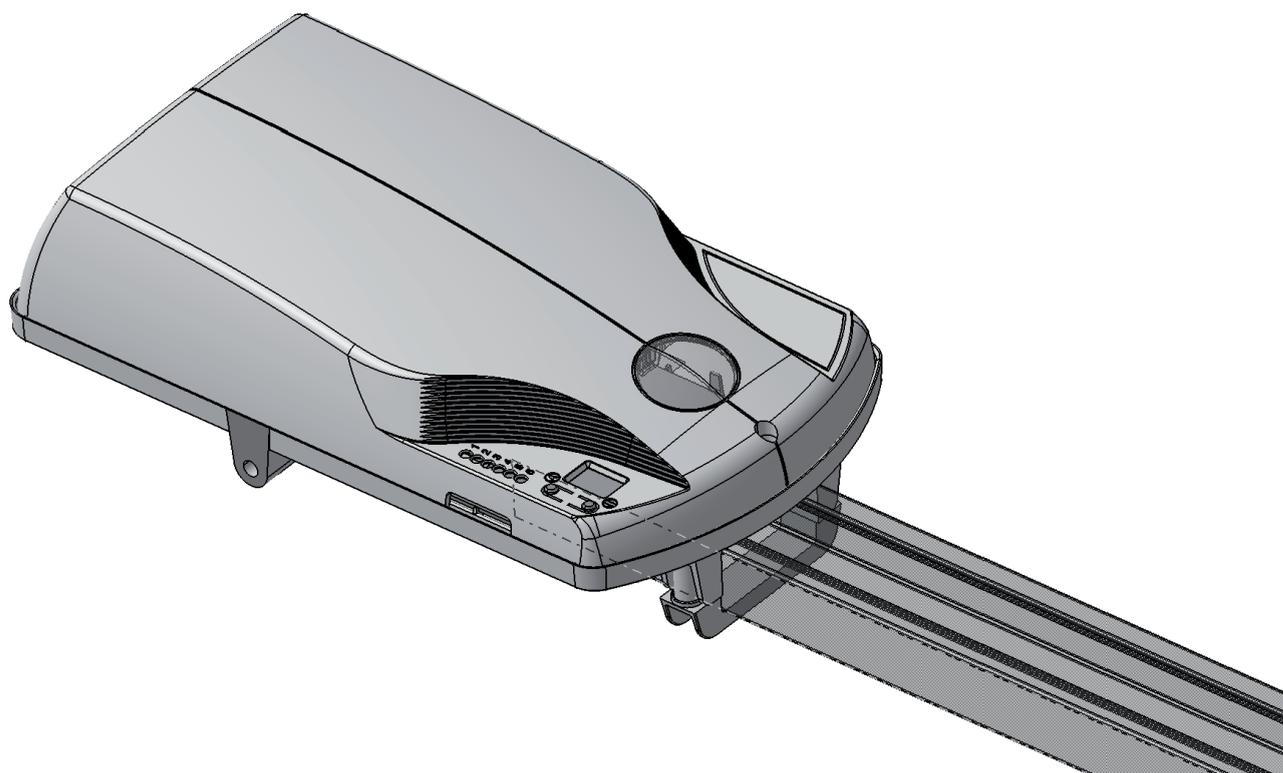


PROBO 60-80 G.R.

F

AUTOMATISME POUR PORTES SECTIONNELLES

INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION L'EMPLOI ET L'ENTRETIEN



MISES EN GARDE

Précautions générales de sécurité

Instructions importantes pour la sécurité.

Pour la sécurité des personnes, il est important de respecter ces consignes.

Conserver ces consignes.

Débrancher l'alimentation électrique avant les travaux de nettoyage, l'entretien et le remplacement des pièces.

Ne pas laisser les enfants jouer avec le dispositif de commande de la porte. Conserver les émetteurs hors de la portée des enfants. Contrôler l'automatisme et s'assurer que les personnes restent bien à une distance de sécurité jusqu'à la fin de la manœuvre.

Soyez prudent lors de l'utilisation du dispositif de déverrouillage manuel, comme une porte ouverte peut soudainement chuter en raison de ressorts affaiblis ou brisés, ou si elle est déséquilibrée.

Contrôler fréquemment l'installation, en particulier les câbles, les ressorts et les supports pour repérer d'éventuels déséquilibres et signes d'usure ou de dommage.

Ne pas utiliser l'installation en cas de réparations ou de réglage nécessaires étant donné qu'une panne ou un mauvais équilibrage de l'automatisme peut provoquer des blessures.

Vérifiez mensuellement que le moteur de mouvement inverse lorsque la porte touche un objet d'une hauteur de 50 mm placé sur le sol. Si nécessaire, ajuster et vérifier à nouveau, car un réglage incorrect peut présenter un danger (pour les moteurs qui intègrent un système de protection contre le piégeage qui dépend du contact avec le bord inférieur de la porte).

Si nécessaire, ajuster ou vérifier encore une fois car un réglage incorrect pourrait être dangereux. Si l'opération ne restaure pas le bon fonctionnement de l'automatisme, s'adresser au service après-vente.

L'automatisation ne doit pas être installée à une altitude de 2000 m au-dessus du niveau de la mer.

Insérer, en conformité avec les règles de l'installation, un dispositif qui assure une déconnexion complète du réseau avec une séparation de contact dans la catégorie de surtension III.

Si le cordon d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant ou son Service d'assistance technique ou par une personne qualifiée afin d'éviter le risque.

ATTENTION

Automatisme pour porte automatique - La porte peut fonctionner de façon inattendue, il ne permet pas de quoi que ce soit aux choses et toute personne de se tenir dans la zone de mouvement de la porte

AVERTISSEMENT

Instructions importantes pour la sécurité.

Il est important de suivre toutes les instructions fournies étant donné qu'une installation incorrecte est susceptible de provoquer des dommages graves.

Suivez toutes les instructions, car une mauvaise installation peut causer des dommages graves.

Installez le dispositif de commande pour le déverrouillage manuel à une hauteur inférieure à 1,8 m.

Installez un dispositif de contrôle fixe à une hauteur d'au moins 1,5 m et en vue de la porte, mais loin des pièces en mouvement.

Fixer de manière permanente les étiquettes d'avertissement contre l'emprisonnement dans un point très visible ou à proximité de dispositifs de contrôle fixes.

Fixer l'étiquette concernant le déblocage manuel à côté de son élément de commande.

Après l'installation, s'assurer que le mécanisme est correctement réglé et que le moteur inverse son mouvement lorsque la porte frappe un objet de 50 mm de hauteur placés sur le sol (pour les moteurs qui intègrent un système de protection contre le piégeage qui dépend du contact avec le bord inférieur de la porte). Le moteur ne doit pas être utilisé sur une porte comportant une porte piéton (à moins que l'unité ne soit pas équipée de tous les dispositifs de sécurité requis par la réglementation en vigueur).

Après l'installation, assurez-vous que les parties de la porte n'encombrent les rues ou sur les trottoirs publics.

Après l'installation, s'assurer que le système de protection contre le piégeage fonctionne comme prévu.

Si le moteur n'est pas utilisé avec des portes ayant une ouverture plus grande de 50 mm de diamètre ou avec des arêtes ou des parties en saillie pour laquelle une personne peut être saisie ou sur ce qui pourrait se pencher, l'emballage doit être marqué en conséquence. Ces informations doivent également être indiqués dans les instructions.

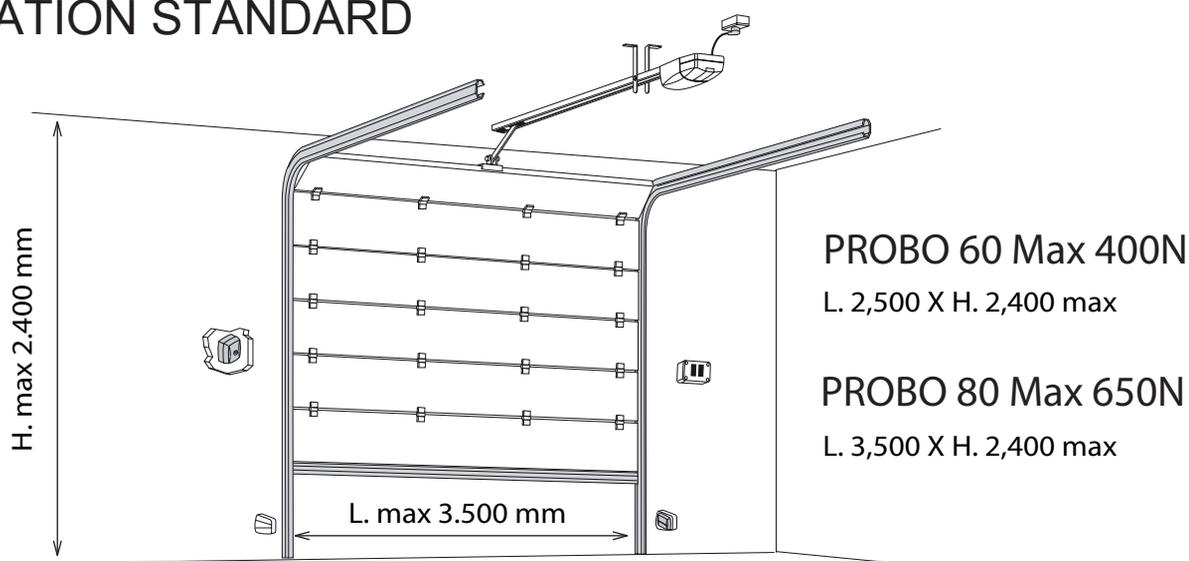
Ce dispositif peut être utilisé par des enfants âgés de moins de 8 ans et par les personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou un manque d'expérience ou de connaissances requis si sous surveillance ou après les mêmes ont reçu des instructions sur l'utilisation assurer la sécurité et la compréhension des dangers qui lui sont inhérents.

Les enfants ne devraient pas jouer avec l'appareil.

Nettoyage et entretien ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.



F INSTALLATION STANDARD



MANUEL DESTINÉ EXCLUSIVEMENT AU TECHNICIEN PROFESSIONNEL.

L'installation doit être effectuée uniquement par un technicien professionnel de l'installation qualifié conformément à la loi en vigueur.

1 DONNÉES TECHNIQUES

LIFE home integration se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques à n'importe quel moment et sans préavis, en maintenant l'emploi et les fonctionnalités.

| | | PROBO 60 | PROBO 80 |
|-------------------------------|----------------|-------------------|----------|
| Alimentation secteur | V | 230 Vac 50/60 Hz | |
| Alimentation moteur | V | 28 Vdc | |
| Puissance max ligne 230 Vac | W | 70 | 80 |
| Courant max ligne 230 Vac | A | 0,6 | 0,8 |
| Poussée | N | 400 | 650 |
| Vitesse | m/S | 0,125 | |
| Cycle de travail | % | 50 | |
| Temps de travail max | Min | 10 | |
| Température de fonctionnement | °C | da -10 a +40 | |
| Niveau de protection | IP | 20 | |
| Classes d'isolement | | F | |
| Presion acoustique | dB | LpA≤70 | |
| Ouverture max. ventail | m | 2.400 | |
| Surface ventail | m ² | 6 | 8,5 |
| Dimensions avec rail | m | 3.255 X 165 H 110 | |
| Poids | Kg | 6 | |



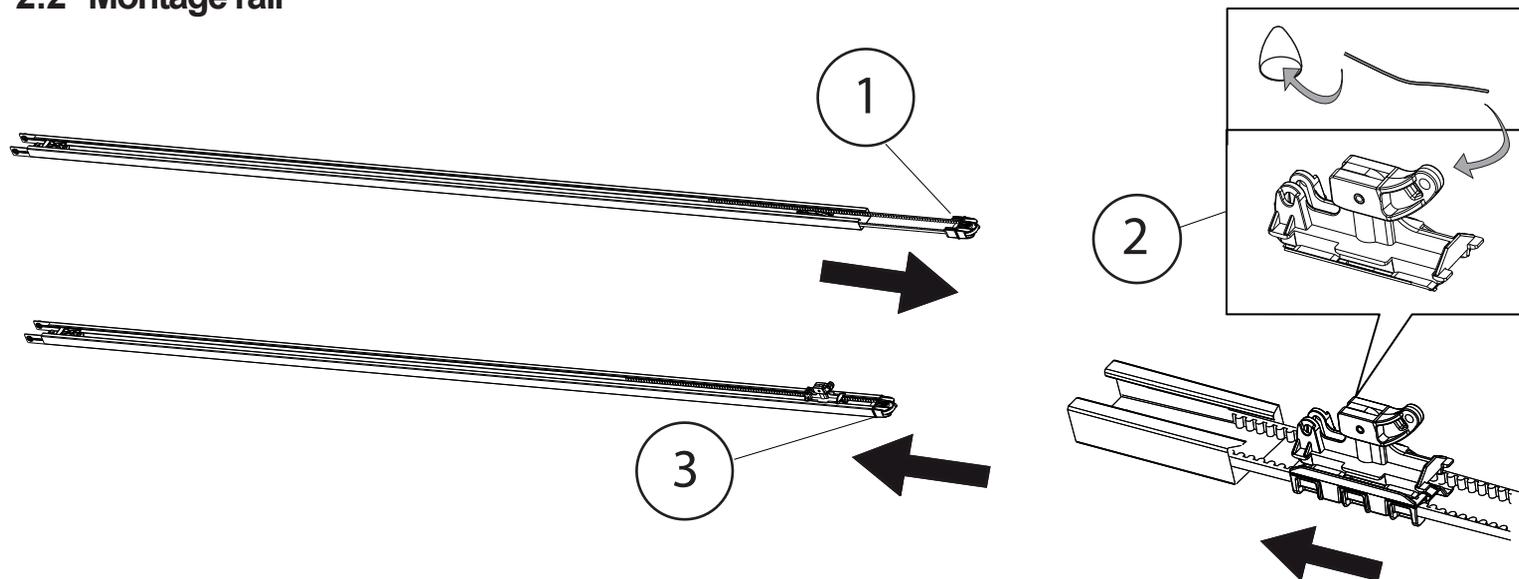
2 INSTALLATION

2.1 Contrôles préliminaires et limites d'utilisation

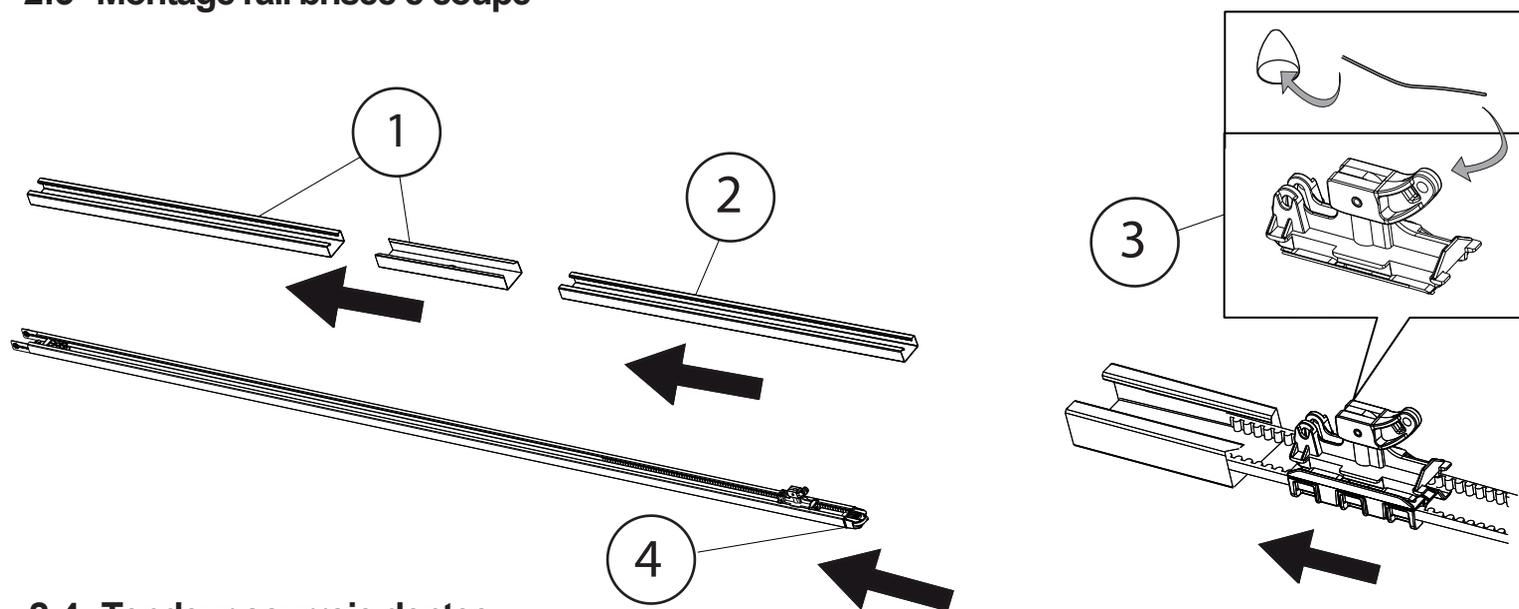
Avant de procéder à l'installation, effectuer les vérifications préliminaires suivantes:

- La zone d'installation de l'automatisation doit prévoir l'espace nécessaire pour effectuer les opérations d'entretien et de déblocage manuel.
Vérifier les limites d'encombrement en faisant référence au manuel du rail fourni.

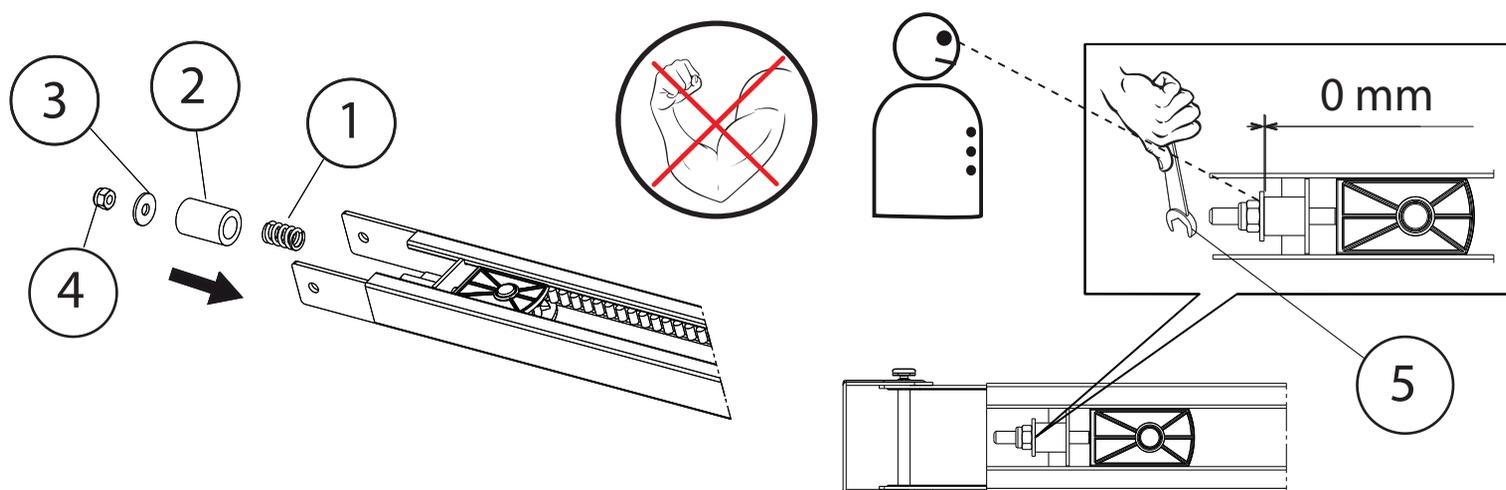
2.2 Montage rail



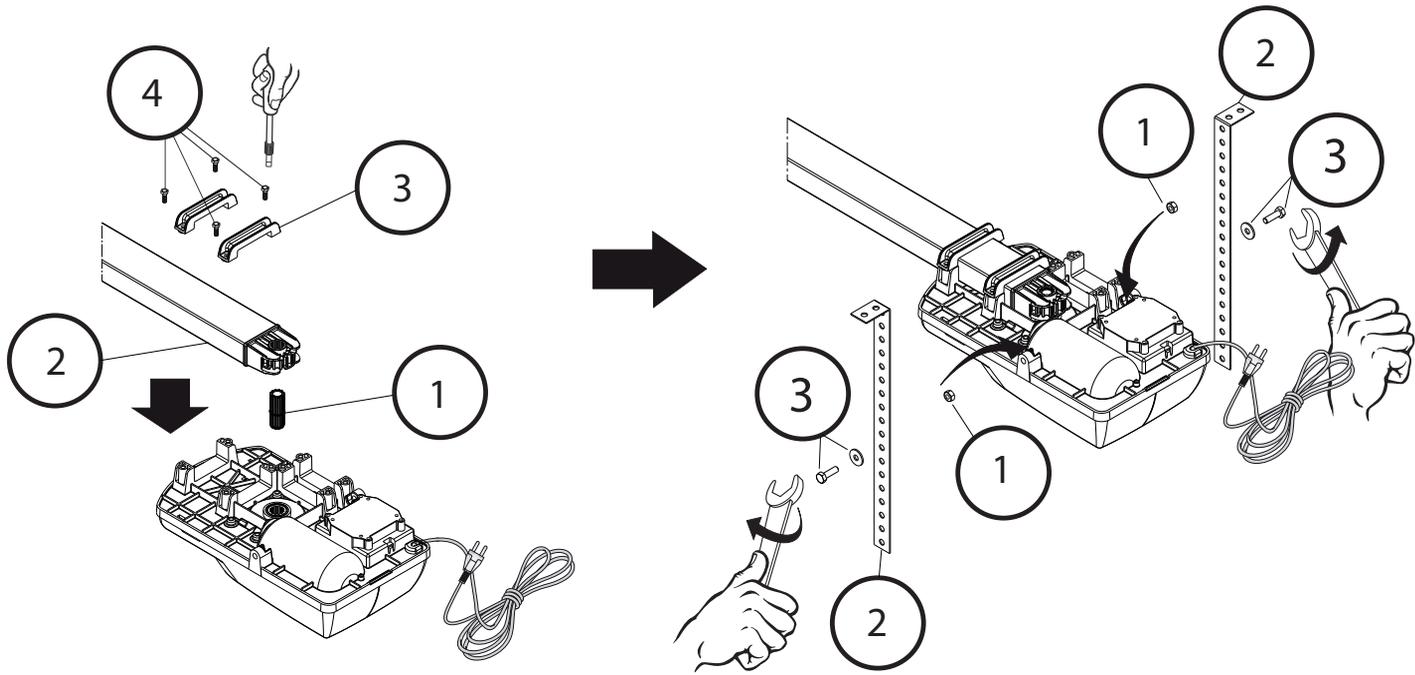
2.3 Montage rail brisée e coupé



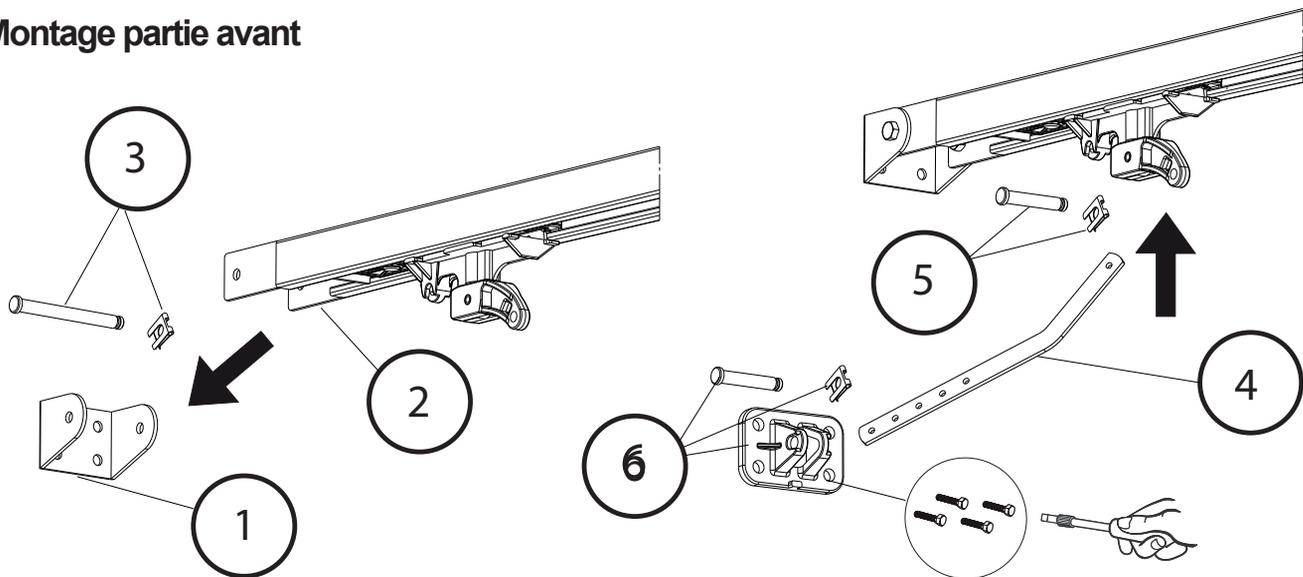
2.4 Tendeur courroie dentée



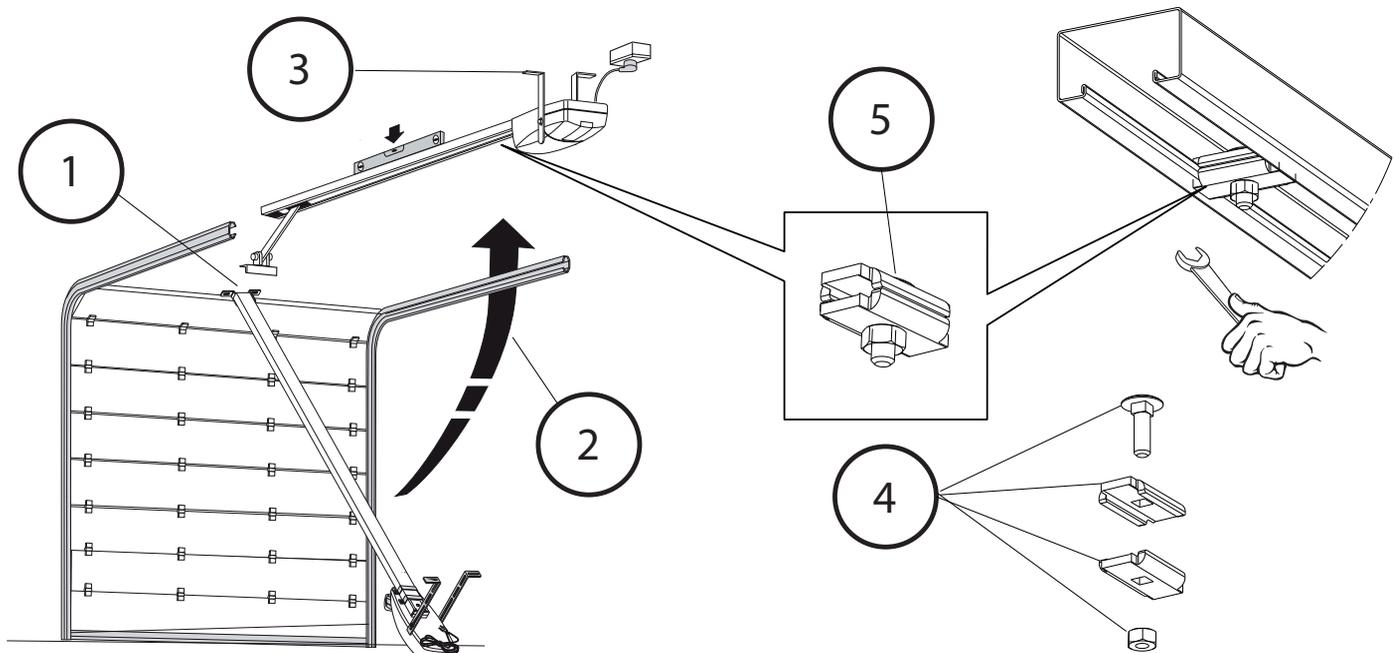
2.5 Montage motoréducteur avec rail



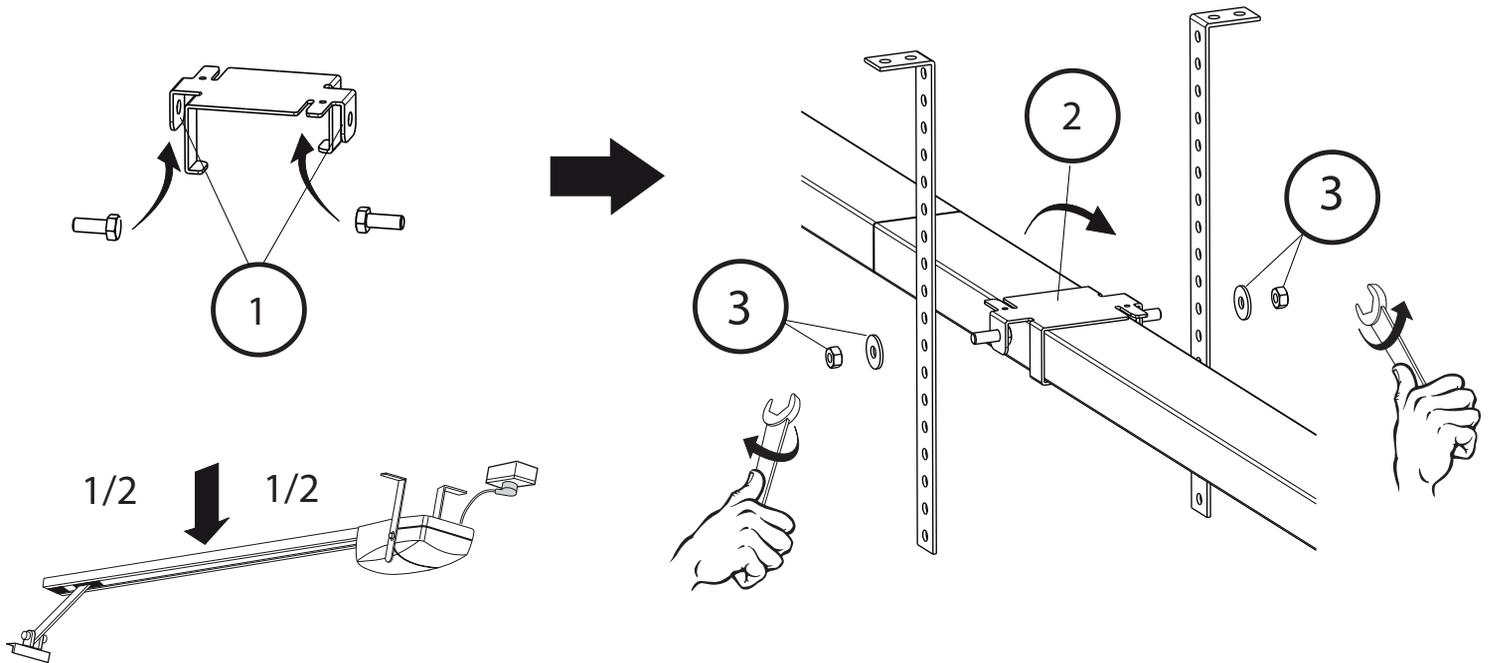
2.6 Montage partie avant



2.7 Installation et montage fin de course mécanique dans l'ouverture



2.8 - Montage fixation de rail



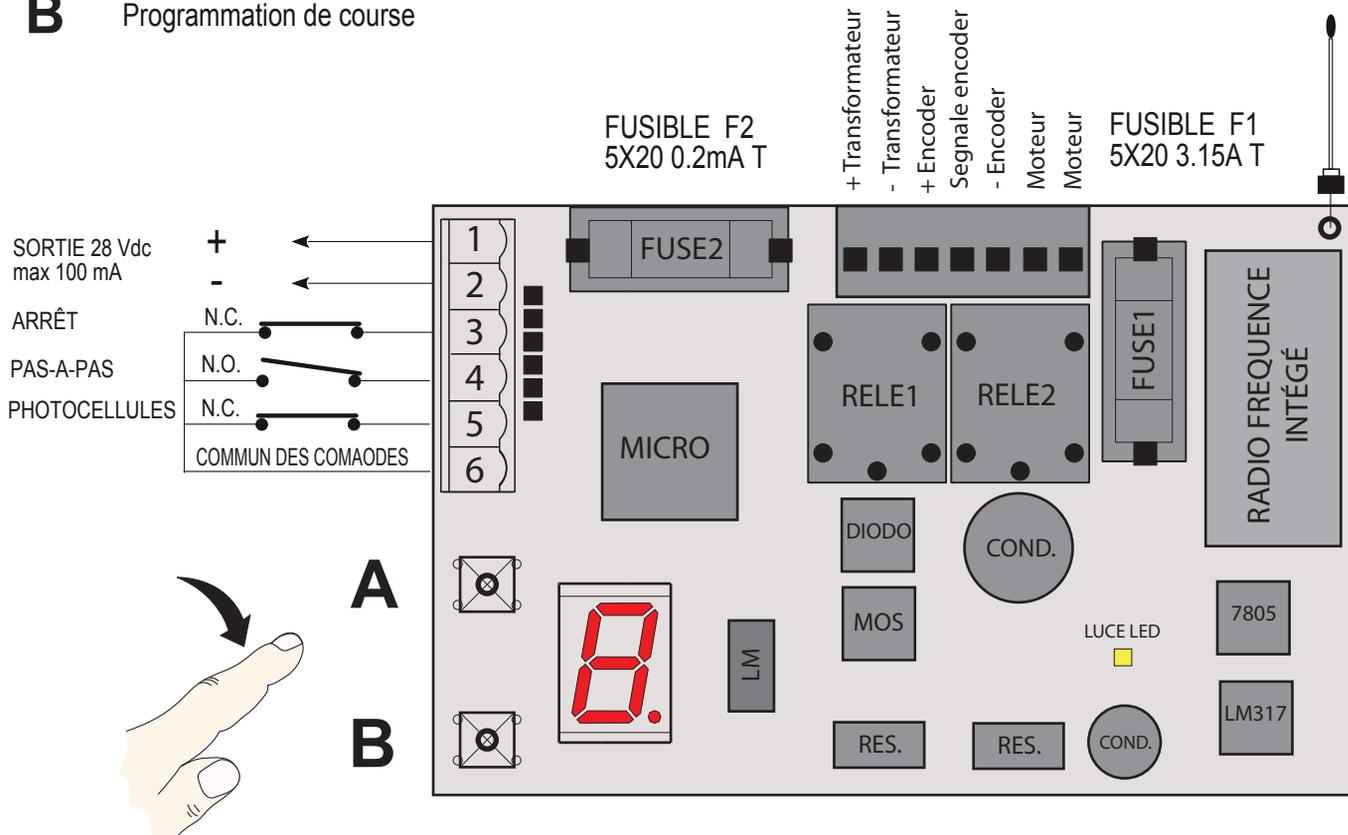
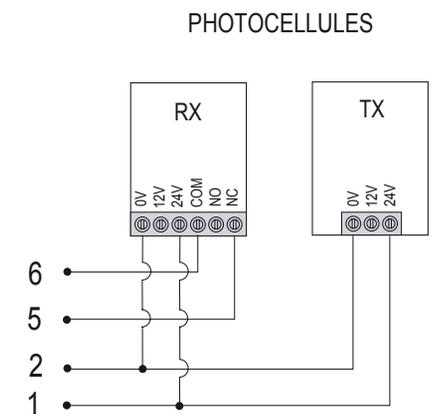
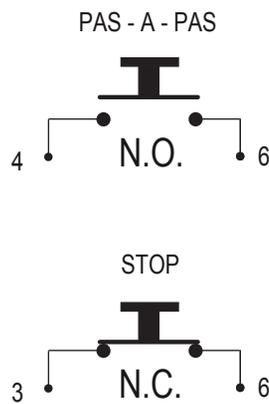
3 - Branchements électriques

Conexions bornes:

- 1- Sortie + 28 Vdc Max 100 mA
- 2- Sortie - 28 Vdc
- 3- Entrée STOP
- 4- Emtrée comande PAS - A - PAS
- 5- Entrée PHOTOCELLULES
- 6- Commun des commandes .

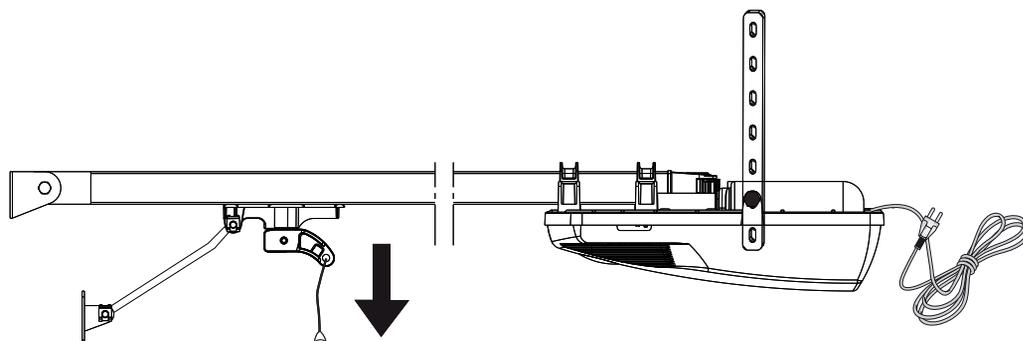
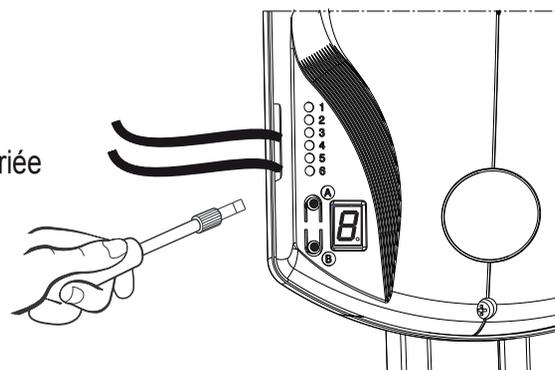
A Programmation à telecommande

B Programmation de course



ATTENTION

les cables de connexion sont insérés dans un conduit ou goulotte fixe avec appropriée arrêts câble en conformité avec les règlements.



Déverrouillage de sécurité

Connecter le câble au
réseau électrique
230 Vac 50/60 Hz

4 - PROGRAMMATION

Pour la programmation automatique, le système doit prévoir la butée mécanique en ouverture.

N.B.

Tous les dispositifs de sécurité (Photocellules ou Stop) doivent être connectés avant la programmation, si NON ce ne sont pas actifs.

4.1 Bouton B Programmation de course.

Appuyez et maintenez pendant **B** 5 "sur l'affichage clignote **[A]** relâchez le bouton.

La porte exécute automatiquement la mise en cycle du programme: OUVERTURE – FERMETURE , a bonne mémoire est indiquée par **[0]** à l'écran pendant quelques secondes , après éclairé seulement allumé **[-]** pour indiquer l'automatisation prêt à fonctionner.

Après avoir programmé le bouton **B** devient une commande PAS - A - PAS si pressé impulsivement.

4.2 Bouton A Programmation à telecommande.

Appuyez et maintenez pendant **A** pour 5 "apparaît sur l'affichage **[A]** relâchez le bouton.

Transmit bouton de l'émetteur à mémoriser dans les 5", est indiquée par un clignotement de l'écran pendant quelques secondes, après 5" le système est prêt à fonctionner sur l'écran **[-]**

Répéter pour stocker toutes les autres commandes de la radio.

Maintenant, le système est prêt à fonctionner, l'ouverture complète ne sera pas en butée mécanique, mais 1 cm moins.

4.3 Réinitialiser les télécommandes

Appuyez et maintenez les boutons **A** et **B** pour les 5 "sur l'écran affiche une **[r]** relâchez les boutons, maintenant, tous les contrôles radio sont éliminés.



5 INFORMATIONS GENERALES

Il est interdit de reproduire ce mode d'emploi sans l'approbation et l'autorisation écrites et sans la vérification de **LIFE home integration**.

Il est interdit de traduire ce mode d'emploi dans une autre langue, même partiellement, sans l'approbation et l'autorisation de **LIFE home integration**.

Tous les droits du présent document sont réservés.

LIFE home integration décline toute responsabilité des dommages ou des dysfonctionnements dus à mauvaise installation ou à une utilisation incorrecte des produits. Lire attentivement ce mode d'emploi.

LIFE home integration décline toute responsabilité des dommages ou des dysfonctionnements dus à l'utilisation de l'unité de contrôle avec les dispositifs d'autres producteurs. Cela entraîne l'annulation de la garantie.

LIFE home integration décline toute responsabilité des dommages ou des préjudices dus au manque d'informations relatives à la mise en service, à la mise en route, à l'installation, à l'entretien et à l'utilisation spécifiés dans ce mode d'emploi ou au non respect des consignes de sécurité indiquées dans le chapitre. **INFORMATIONS ET CONSIGNES DE SECURITE.**

Dans un souci d'amélioration de ses produits, **LIFE home integration**, se réserve le droit de les modifier à tout moment sans préavis. Ce document représente l'état des produits automatisés au moment de leur commercialisation.

5.1 DONNEES RELATIVES AU PRODUCTEUR

LIFE home integration est le fabricant de le motoriducteur PROBO 60GR et possède n'importe quel les droits sur ce document.

• Fabricant : LIFE home integration
• Adresse : Via Sandro Pertini, 3/5 – 31014 Colle Umberto (TV) Italia
• Téléphone : + 39 0438 388 592 • Télécopie : + 39 0438 388 593
• http: www.homelife.it • e-mail: info@homelife.it

La fiche d'identification reportant les informations relatives au fabricant, est appliquée sur la centrale de commande. Cette fiche précise le modèle et la date de production (mois/année) du produit.

Pour d'autres informations techniques et/ou commerciales ou d'envoi du personnel technique ou de demande de pièces détachées, le client peut contacter directement le fabricant ou le réseau de vente auprès duquel il a acheté le produit.

5.2 EMPLOI

- **Le motoriducteur PROBO 60GR est conçue exclusivement pour piloter portes sectionnelles de type "résidentiel". Un autre emploi que celui prévu par les normes en vigueur est considéré non conforme et est interdit.**
- **Le motoriducteur doit être utilisée seulement avec les produits LIFE.**
- **Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages dus à cet autre emploi. Le risque est exclusivement à la charge de l'installateur et annule tout recours à la garantie.**
- **Le motoriducteur ne peut pas être installée et utilisée dans des lieux comportant des risques d'explosion.**
- Les portails qui sont automatisées doivent être conformes aux normes et aux directives européennes en vigueur.
- Le motoriducteur ne doit être utilisée que dans des conditions techniques optimales et suivant l'emploi prévu, en pleine connaissance des conditions de sécurité et de danger, et en observant les instructions d'installation et d'utilisation.
- Les dysfonctionnements qui risquent de compromettre la sécurité doivent être éliminés immédiatement.
- Le motoriducteur ne doit être installée que dans des lieux qui ne sont pas sujets à un risque d'inondation.
- Ne pas utiliser l'unité de contrôle dans des zones soumises à des attaques d'éléments atmosphériques (ex. air salin).

6 PRESCRIPTIONS ET CONSIGNES DE SECURITE

6.1 Prescriptions et conseils généraux

- Ce manuel est destiné exclusivement au **TECHNICIEN PROFESSIONNEL PREPOSE A L'INSTALLATION**. L'installation de l'unité nécessite une certaine connaissance des aspects théoriques et techniques (mécanique, électrotechnique et électronique) ainsi que des lois et des normes qui réglementent ce secteur.
- Même si le motoriducteur est installée, l'utilisateur ne doit effectuer aucune opération sur l'unité, y compris à l'aide des instructions présentées dans ce manuel, qui sont strictement réservées au personnel technique qualifié.
- Le technicien professionnel de l'installation doit se conformer aux lois suivantes dans le cadre de son travail. Il doit également faire constamment référence aux normes harmonisées.
- Les conseils présentés dans ce manuel doivent toujours être respectés au cours de l'installation, des connexions, des réglages, de l'entretien et des paramétrages de l'unité de contrôle.
Le fabricant décline toute responsabilité des dommages et préjudices provoqués par le non respect des prescriptions de sécurité présentées dans ce manuel.
- Le fabricant décline toute responsabilité des dommages et pannes de fonctionnement de l'unité de contrôle causés par le non respect des instructions contenues dans ce manuel.
- Garder le mode d'emploi à disposition, de façon à s'y référer rapidement en cas de nécessité.
- Au cours de l'installation, des branchements et de la mise en marche de l'unité, respecter les normes sur la prévention des accidents et les normes nationales de sécurité en vigueur.
- Ne modifier aucun dispositif ou pièce du moto-réducteur. De telles opérations peuvent provoquer des dysfonctionnements. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par des pièces d'une autre nature.
- Si des liquides ont coulé à l'intérieur de l'unité de contrôle, couper immédiatement l'alimentation électrique et s'adresser au service technique du fabricant. L'emploi de l'unité de contrôle dans de telles conditions peut s'avérer très dangereux.
- En cas de longues périodes de non utilisation, pour éviter tout risque d'émanations de substances nocives de la batterie (facultative), la retirer et la garder dans un lieu sec et la recharger de façon périodique.
- En cas de panne ou de problème impossible à résoudre sur la base des instructions indiquées dans ce mode d'emploi, s'adresser au service technique du fabricant.

- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages et pannes de mise en service et en route de l'unité de contrôle qui sont liés au non respect des instructions de stockage.
- Il faut stocker l'unité de contrôle exclusivement dans des zones fermées et sèches à une température ambiante entre -20 et +70°C et à une certaine hauteur du sol.
- Protéger l'unité de contrôle des sources de chaleur et ne pas l'exposer aux flammes. Il pourrait s'endommager et provoquer ainsi des dysfonctionnements, des incendies ou des situations dangereuses.

7 INSTALLATION

ATTENTION: instructions de sécurité importantes. Suivre scrupuleusement ces instructions car une mauvaise installation peut provoquer de graves dommages et préjudices aux personnes.

Avant toute installation, lire attentivement les prescriptions et conseils spécifiés dans ce mode d'emploi (voir chap. PRESCRIPTIONS ET CONSIGNES DE SECURITE) et respecter scrupuleusement les instructions ci-jointes.

7.1 Prescriptions et conseils pour l'installation

- Avant l'installation, lire attentivement les chap. relatifs aux PRESCRIPTIONS ET CONSIGNES DE SECURITE.
- L'INSTALLATEUR PROFESSIONNEL est chargé de faire une analyse des risques et d'adapter, par conséquent, les dispositifs de sécurité de l'automatisme.
- L'installateur est chargé de vérifier que la température indiquée sur l'unité de contrôle est adaptée au lieu de l'installation.

-10°C   +40°C

- Les boutons installés (généralement ON/OFF) au niveau du contrôle du système automatisé doivent être placés de façon à ce que le portail soit visible et à distance des parties mobiles.
Sauf s'ils fonctionnent à l'aide d'une clé, ces boutons doivent être placés à au moins à 1,5 m du sol, hors de portée du public.
- Pendant l'installation du système automatisé, se référer aux normes harmonisées.
- Vérifier que chaque dispositif de l'automatisme que l'on désire réaliser soit compatible avec la centrale.
Cesser toute installation si un des dispositifs est inadapté à l'emploi prévu.
- Ne connecter l'unité de contrôle qu'à une ligne électrique aux normes, dotée d'un système de terre et d'un système de sectionnement de l'alimentation.
- Détruire le matériel d'emballage dans le respect des normes locales.
- Porter des lunettes de protection au moment d'effectuer les trous de fixation.

En cas de travaux en hauteur (au-delà de 2 mètres), pour installer par exemple le clignotant ou l'antenne, les techniciens professionnels doivent utiliser des échelles, des harnais de sécurité, porter un casque de protection et tout ce qui est prévu par la loi et les normes relatives à de tels travaux. .

8 ESSAI ET MISE EN SERVICE

- Seul un TECHNICIEN COMPETENT, dirigé et contrôlé par le TECHNICIEN PROFESSIONNEL DE L'INSTALLATION, doit se charger de l'essai et de la mise en service du système automatisé (ou automatisme). C'est à la personne qui va effectuer l'essai et mettre en service le système automatisé (dont l'unité de contrôle fait partie) de définir les tests prévus en fonction des risques et de vérifier la conformité du système avec les règlements, lois et normes, particulièrement la norme EN 12445 qui spécifie les méthodes de contrôle des systèmes automatisés pour portails ainsi que la norme EN 12453 qui donne des précisions sur les performances de sécurité d'emploi.
- Les phases d'essai et de mise en service sont les phases les plus importantes de l'installation du système automatisé, afin de garantir une sécurité d'emploi optimale.
- Il est également possible d'utiliser les contrôles et les procédures utilisées pendant l'essai au cours des contrôles périodiques du système automatisé et de ses dispositifs.
- L'automatisme n'est mis en service que lorsqu'un réglage de force qui n'est pas dangereuse a été programmé. Le réglage de force doit être réglée réglée selon une valeur minimale qui exclut tout risque de blessure pendant la phase de fermeture.
- Régler les forces maximales comme prévu par la norme EN 12445.
- Ne jamais toucher le portail et ses parties mobiles lorsqu'il est en mouvement.
- Lorsque le portail est en mouvement, garder une certaine distance de sécurité : ne passer à travers le passage que lorsque le portail est complètement ouvert et arrêté.
- Interrompre immédiatement l'emploi du système automatisé en cas de fonctionnement non conforme (bruit, mouvement à secousses, etc.): le non respect de ces instructions peut engendrer des dangers graves, des risques de blessures et/ou des dommages au portail et au système automatisé.
- Il est important de se rappeler que le portail en mouvement comporte les risques résiduels suivants:
 - a) Impact et déformation du bord principal de fermeture;
 - b) Impact et déformation de la zone d'ouverture;
 - c) Cisaillement entre la porte coulissante et les parties fixes du rail et du support pendant le mouvement;
 - d) Risques mécaniques dépendants du mouvement.

8.1 Essai

Pendant l'essai, s'assurer que la mesure de la force d'impact du portail est en conformité avec les normes EN 12445 e EN 12453.

- Vérifier que les points spécifiés dans le chap. PRESCRIPTIONS ET CONSEILS DE SECURITE ont été strictement respectés.
- Vérifier que le système automatisé est réglé correctement et que les systèmes de protection et de déverrouillage fonctionnent correctement.



ATTENTION: lorsque le système automatisé a été essayé, NE PLUS modifier les paramètres programmés. En cas de changement des réglages (par ex. modification de la valeur de limiteur de couple), répéter les essais prévus, conformément à la norme EN 12445.

8.2 Mise en service

La mise en service n'est possible qu'au terme de tous les contrôles prévus dans le chap. ESSAI. Aucune mise en service n'est autorisée dans des conditions précaires ou provisoires.

- a) Préparer le dossier technique du système automatisé qui doit prévoir au minimum:
 - Plan général mécanique et électrique
 - Analyse des risques et solutions adoptées pour les éliminer ou les réduire;
 - Modes d'emploi de chaque dispositif;
 - Liste des pièces utilisées;
 - Mode d'emploi et conseils d'emploi du propriétaire;
 - Dossier d'entretien de l'installation;
 - Déclaration CEE de conformité de l'installation.
- b) Fixer une plaque de marquage CE au portail qui indique les informations suivantes:
 - Nom et adresse du responsable de la mise en service,
 - Type de système automatisé,
 - Modèle,
 - Numéro de série,
 - Année d'installation
 - marquage CE.
- c) Remplir et **remettre** au propriétaire de l'automatisme la déclaration de conformité.
- d) Remettre au propriétaire du système automatisé (ou automatisme) le mode d'emploi.
- e) Remettre au propriétaire du système automatisé un dossier d'entretien et des améliorations.
- f) Remettre au propriétaire du système automatisé le document qui résume les prescriptions relatives à l'entretien des dispositifs du système automatisé.
- g) Avant la mise en service du système automatisé, informer d'une manière exhaustive le propriétaire des risques et des dangers potentiels.

9 INSTRUCTIONS ET CONSEILS D'EMPLOI ET D'ENTRETIEN

9.1 Prescriptions et consignes de sécurité

- Le technicien préposé à l'installation doit analyser les risques présents au niveau du système automatisé et informer l'utilisateur/propriétaire des éventuels risques potentiels. Les risques potentiels sont à préciser par écrit dans ce mode d'emploi.
- Le mouvement du portail comporte les risques suivants: choc et déformation du bord principal de fermeture; impact et déformation au niveau de la zone d'ouverture; cisaillement entre la porte coulissante et les parties fixes de la coulisse et du support pendant le mouvement ; risques mécaniques liés au mouvement.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages ou préjudices dus au non respect des informations relatives à l'emploi et des consignes de sécurité ci-jointes.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages et pannes qui dépendent du non respect du mode d'emploi.
- Conserver ce manuel dans un lieu sûr et à portée de main afin de le consulter rapidement en cas de nécessité.
- Avant d'activer le portail, vérifier qu'une certaine distance de sécurité est respectée.
- Ne jamais toucher le portail et ses parties mobiles lorsqu'il est en mouvement.
- Lorsque le portail est en mouvement, rester à distance de sécurité : ne traverser le passage que lorsque le portail est complètement ouvert ou arrêté.
- Empêcher les enfants de jouer ou de s'arrêter près du portail ou des organes de commande (émetteur). Il en va de même pour les animaux et les personnes handicapées.
- Ne jamais permettre aux enfants de jouer avec les commandes de contrôle du portail ; ne jamais laisser les émetteurs ou d'autres dispositifs de commande à la portée des enfants.
- Interrompre immédiatement l'emploi du système automatisé en cas de dysfonctionnement (bruit, mouvement à secousses, etc.). Le non respect de ces conseils peut provoquer des dangers graves, des risques d'accidents et/ou des dommages au portail et à le système automatisé. Demander l'intervention d'un **TECHNICIEN PROFESSIONNEL PREPOSE A L'INSTALLATION** ; dans l'attente, utiliser le portail normalement en débrayant les moto-réducteurs (voir chap. DEVEROUILLAGE DES MOTEUR-RÉDUCTEURS).
- Afin **conserver les moto-réducteurs en bon état de marche**, suivre les opérations décrites dans le chap. ENTRETIEN en respectant les échéances précisées par le **TECHNICIEN PROFESSIONNEL PREPOSE A L'INSTALLATION**.
- Examiner fréquemment l'installation afin de vérifier qu'il n'y a aucun signe de déséquilibre mécanique, d'usage ou de dommage des câbles ou des pièces assemblées: n'utiliser le système automatisé qu'après réparation et réglages.
- Si des liquides pénètrent à l'intérieur du moto-réducteur, couper immédiatement l'alimentation électrique et demander l'intervention du service technique du fabricant; l'emploi du moto-réducteur dans ces conditions peut s'avérer dangereux. Dans ce cas, ne pas utiliser le dispositif automatisé ni la batterie-tampon (facultatif).
- En cas de problèmes qu'il n'est pas possible de résoudre à l'aide des informations ci-jointes, demander l'intervention du service technique du fabricant.

10 ENTRETIEN

10.1 Prescriptions et conseils pour l'entretien

- Une fois testé le système automatisé, NE plus modifier les paramètres programmés. En cas de modification des réglages (ex. modification de la valeur de la tension), REPETER LES VERIFICATIONS PREVUES POUR L'ESSAI ET SUIVANT LES NORMES.

- Le fabricant décline toute responsabilité des dommages et des préjudices dus au non respect des informations relatives à l'entretien contenues dans ce mode d'emploi, et en cas de non respect des prescriptions de sécurité ci-jointes.
- Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages ou les pannes liés au non respect des instructions d'entretien.
- Afin de garder le système automatisé fonctionnel et sûr, effectuer le nettoyage, les contrôles et l'entretien périodique prévus dans ce mode d'emploi. Cette obligation est à la charge du propriétaire.
- Toute intervention de contrôle, entretien ou réparation est à la charge d'un **TECHNICIEN PROFESSIONNEL PREPOSE A L'INSTALLATION**.
- Toujours couper l'alimentation électrique du système automatisé en cas d'anomalie, panne ou avant toute intervention afin d'éviter que le portail ne se mette en marche.
- Toujours couper l'alimentation électrique du système automatisé avant toute intervention d'entretien ou de nettoyage.
- Le propriétaire N'est PAS autorisé à retirer la protection du moto-réducteur lorsque le système automatisé est branché.
- SI LE CABLE D'ALIMENTATION EST ENDOMMAGE, LE FABRICANT DOIT LE REMPLACER POUR EVITER TOUT RISQUE OU SON SERVICE TECHNIQUE OU UN TECHNICIEN QUALIFIE.
- Utiliser exclusivement les pièces de rechange, les accessoires et le matériel de fixation originaux.
- Ne jamais effectuer de modifications techniques ou de programmation au niveau du moto-réducteur. Ces opérations peuvent provoquer des dysfonctionnements et/ou des risques d'accident. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages provoqué par des produits modifiés.
- En cas de fonctionnement des disjoncteurs ou des fusibles, éliminer la panne avant de les remplacer. Demander l'intervention d'un **TECHNICIEN PROFESSIONNEL PREPOSE A L'INSTALLATION**.
- Le débranchement ou l'éventuelle substitution des deux batteries-tampons (facultatif) doivent être effectuées exclusivement par un **TECHNICIEN PROFESSIONNEL DE L'INSTALLATION**.
- En cas d'anomalie qu'il n'est pas possible de résoudre suivant les instructions ci-jointes, demander l'intervention du service technique du fabricant.
- Toute opération d'entretien, réparation ou remplacement des pièces doit être enregistrée sur le dossier relatif à l'entretien, FOURNI ET REMPLI INITIALEMENT PAR LE FABRICANT.

10.2 Entretien périodique

Tous les 6 mois, demander à un **TECHNICIEN PROFESSIONNEL DEL'INSTALLATION** d'effectuer une série d'essais prévus pour la mise en marche du système automatisé (voir **MANUEL D'INSTA LATION** – chap. **ESSAI ET MISE EN MARCHÉ**).

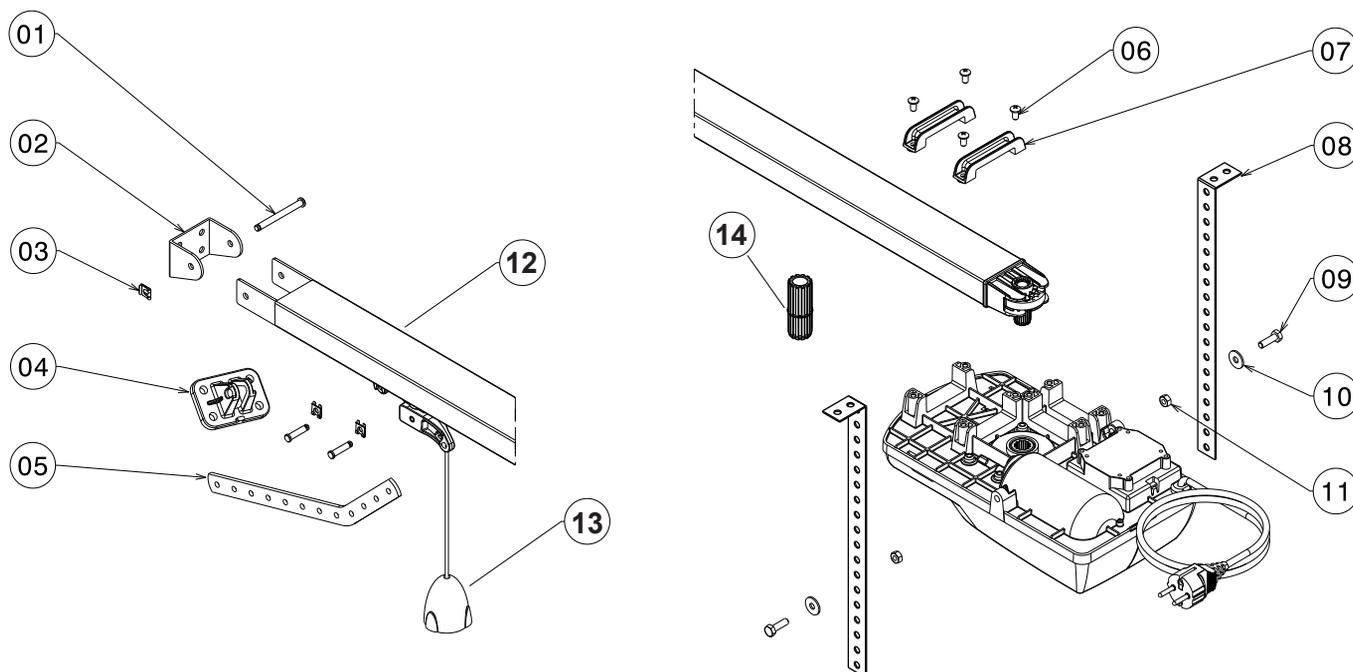
11 DESTRUCTION ET ELIMINATION

- L'unité de contrôle est réalisée avec des matériaux qu'il faut détruire de façon particulière. Se référer aux normes en vigueur dans le pays où le système automatisé a été installé, spécialement pour les batteries-tampons (s'il en est équipé).
- Les batteries (éventuellement mises à disposition) doivent être retirées de l'unité de contrôle avant leur destruction. Avant de les retirer, débrancher l'unité de contrôle.
- Demander au personnel qualifié de détruire le système automatisé.



ATTENTION: Un électricien qualifié doit débrancher le système automatisé du réseau électrique à l'aide d'instruments adaptés.

12 Liste de composants



| | | | |
|----------------------------|--------|--------------------------------|--------|
| 01- Broche de fixation | 3- Pz. | 08- Plafond support de montage | 2- Pz. |
| 02- Support mural | 1- Pz. | 09- Vissez le support M6x20 | 2- Pz. |
| 03- Clips de sécurité | 3- Pz. | 10- Rondelle grand M6 | 2- Pz. |
| 04- Support de la porte | 1- Pz. | 11- Écrou hexagonal M6 | 2- Pz. |
| 05- Raccordement au bras | 1- Pz. | 12- Guide | 1- Pz. |
| 06- Vis de fixation jumper | 4- Pz. | 13- Bouton de déverrouillage | 1- Pz. |
| 07- Cavalier | 2- Pz. | 14- Broche de connexion | 1- Pz. |

DECLARATION EU DE CONFORMITE DU PRODUCTEUR

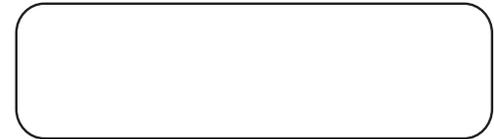
LIFE home integration
Via Sandro Pertini 3/5
31014 COLLE UMBERTO (TV) Italia



Déclare que le produit suivant:

Motoréducteur pour portes
sectionnelles

PROBO 60-80 G.R.



Numéro de série - Lot de production

Il est conforme aux exigences essentielles des directives suivantes:

DIRECTIVE (MD) 2006/42/CE
DIRECTIVE (LVD) 2014/35/UE
DIRECTIVE (EMC) 2014/30/UE
DIRECTIVE (RED) 2014/53/UE

Il satisfait aux exigences essentielles des normes suivantes:

| | |
|--------------------------------------|---------------------------------|
| EN 55014-1:2006 + A1:2009 + A2:2011; | EN 60335-1:2013+A1:2014 |
| EN 55014-2:2015; | EN 60335-2-95:2015; |
| EN 61000-3-2:2014; | EN 62233:2008; |
| EN 61000-3-3:2014; | |
| EN 61000-4-2:2009; | EN 300 220 - 1 V2.4.1(2012-01); |
| EN 61000-4-3:2006; | EN 300 220 - 2 V2.3.1(2009-12); |
| EN 61000-4-4:2012; | |
| EN 61000-4-5:2014; | |
| EN 61000-4-6:2014; | |
| EN 61000-4-8:2010; | |
| EN 61000-4-11:2004; | |
| EN 61000-4-13:2002/FprA2:2015; | |
| EN 61000-6-1: 2007; | |
| EN 61000-6-3: 2007; | |
| EN 301 489-1 V1.9.2(2011-09); | |
| EN 301 489-3 V1.6.1(2013-06); | |

La personne nomée pour le regroupement de la documentation technique est le signataire.

COLLE UMBERTO

26/04/2016

Identification du Signateur: Rui Michele

Qualification:

Presidente

Signature:



Address: Via Sandro Pertini,3/5 310 4 COLLE UMBERTO (TV) Italia

Telephone: + 39 0438 388592 Telefax: + 39 0438 388593

http www.homelife.it e-mail: info@homelife.it